

NAO 2025

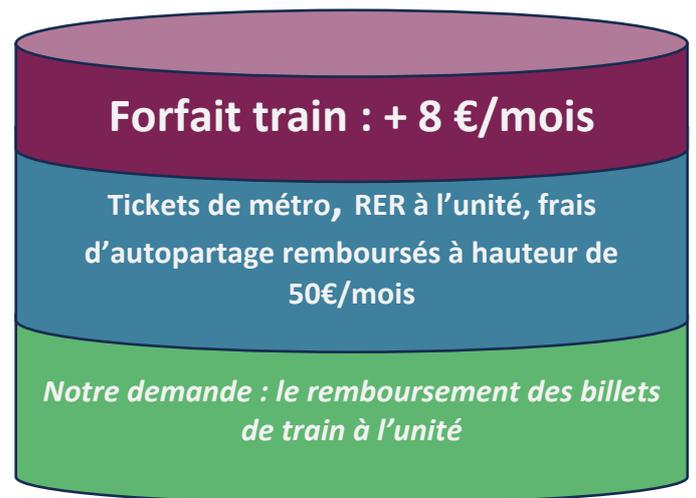
La CFE-CGC signe l'accord



La CFE-CGC a contribué à améliorer les mesures salariales proposées par la Direction.

Au global, pour 2025, l'enveloppe représente une augmentation de plus de 3% de la masse salariale.

Nous demanderons rapidement des discussions sur les filières, promotions et rémunérations des cadres et non-cadres.



**Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre,
Ensemble, défendons notre avenir.**

